

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2011

Premiers résultats N°26
Septembre 2013

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Integrative Research Unit on Social
and Individual Development (INSIDE)

Auteurs:

Andreas Heinz
Germaine Thill
François Peltier

Editeurs:

Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

Les communes de la région sud

À la date du recensement au 1^{er} février 2011, 148 812 personnes vivaient dans la région sud du pays, soit une augmentation de 12.3% par rapport au recensement de 2001. Cette augmentation de la population est inférieure à la moyenne nationale (+16.6%). La structure par âge de la population de la région sud est assez proche de celle du pays dans son ensemble. On note néanmoins des différences significatives entre Luxembourgeois et étrangers. Les Luxembourgeois sont surreprésentés dans les cohortes âgées et parmi les jeunes adultes. En revanche, les étrangers sont surreprésentés parmi les enfants et, surtout, dans les cohortes d'âge moyen de 25 à 50 ans. 58.9% des habitants de la région sud sont luxembourgeois et 23.1% sont portugais. Le pourcentage des personnes de toutes les autres nationalités présentes atteint 18% de la population. Avec 41.1%, la part globale des étrangers dans la population de la région sud est un peu inférieure à la moyenne nationale (43.0% d'étrangers). La part des propriétaires de logement est de 76% dans la région sud, soit un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne nationale (73.0%). En revanche, la surface moyenne de logement est plus réduite dans la région sud que dans le pays dans son ensemble (117 m², contre 130 m²). Le loyer moyen est de 727 € dans la région sud, alors qu'il est de 888 € dans le pays. En revanche, comme les surfaces louées sont plus réduites qu'en moyenne nationale, le loyer par mètre carré ne se situe pas très loin de la moyenne du Grand-Duché (11.86 €/m² dans la région sud, contre 12.45 €/m² dans le pays dans son ensemble). Quant aux types de ménages, les différences entre la région sud et le pays dans son ensemble sont peu significatives. En revanche, on constate des écarts importants quant au niveau d'éducation. 45.5% de la population de la région sud ont un niveau d'éducation faible (primaire, secondaire inférieur). Le pourcentage correspondant n'est que de 34.5% en moyenne dans le pays. À l'inverse, la part des habitants de la région sud ayant un niveau d'éducation élevé (enseignement supérieur) est, avec 15.1%, largement inférieure à la moyenne nationale (27.1%).

État et évolution de la population

La population de la région sud¹ a augmenté de 12.3% entre 2001 et 2011 en passant de 132 483 à 148 812 habitants (voir tableau 1). L'amplitude de cette augmentation est inférieure à celle du Grand-Duché dans son ensemble (+16.6% de 2001 à 2011). Au sein de la région, il y a cependant des écarts importants entre les communes. La croissance démographique de Bascharage, Differdange, Pétange, Rumelange et Schiffflange se situe, parfois largement, au-dessus de la moyenne de la région. En revanche, à Clemency, Bettembourg, Dudelange, Esch, Kayl, Mondercange et Sanem, l'augmentation de la population se situe, parfois, largement, en-dessous de la moyenne. La croissance démographique dans la région sud depuis 2001 est un peu moins forte que dans le pays dans son ensemble où l'augmentation a atteint +16.6. Avec 41.1%, la part des étrangers se situe assez près de la moyenne nationale (43.0%). Cependant, dans les communes de Bascharage, Clemency et Mondercange, la part des étrangers est de moins de 30%.

Tableau 1 : Les communes de la région sud en résumé

Commune	Nombre d'habitants	Nombre d'habitants	Variation	Part des	Densité de la
	2001	2011	2001-2011	étrangers	population
			en %	(en %)	(habitants au km ²)
Bascharage*	6 590	7 495	13.7%	27.9%	392
Clemency*	2 105	2 176	3.4%	23.2%	150
Bettembourg	9 063	9 790	8.0%	36.9%	456
Differdange	18 172	21 935	20.7%	51.9%	989
Dudelange	17 320	18 781	8.4%	37.1%	878
Esch-sur-Alzette	27 146	30 125	11.0%	51.9%	2 099
Kayl	7 050	7 767	10.2%	33.3%	523
Mondercange	6 089	6 228	2.3%	23.7%	291
Pétange	13 749	16 085	17.0%	44.4%	1 348
Rumelange	4 309	5 038	16.9%	39.8%	738
Sanem	13 041	14 470	11.0%	30.3%	593
Schiffflange	7 849	8 922	13.7%	37.2%	1 157
Région sud	132 483	148 812	12.3%	41.1%	743
Grand-Duché de Luxembourg	439 539	512 353	16.6%	43.0%	198

Source : STATEC – RP 2001/2011 ; N.B. : * Bascharage et Clemency ont fusionné au 1^{er} janvier 2012

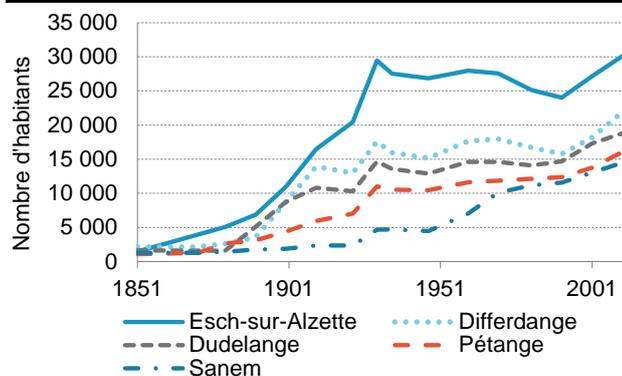
On note également des écarts importants en matière de densité de la population. À Esch-sur-Alzette (2 099 personnes/km²), elle est dix fois plus élevée que la

¹ La région sud est définie dans la présente contribution par les 12 communes qui ont constitué en 2003 le syndicat de communes Pro-Sud. Il s'agissait de Bascharage, Bettembourg, Clemency, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schiffflange. Les communes de Bascharage et de Clemency ont fusionné au 1^{er} février 2012.

moyenne nationale (198 personnes/km²). C'est d'ailleurs la commune avec la plus forte densité parmi toutes les communes luxembourgeoises. Les densités de la population dans les communes de Differdange, Dudelange, Pétange et Schifflange atteignent des niveaux qui sont de 5 à 7 fois plus élevés que la moyenne nationale, alors que les densités à Bascharage, Bettembourg, Kayl, Rumelange et Sanem sont de 2 à 4 fois plus importantes qu'en moyenne nationale. Avec 291 habitants/km², la densité à Mondercange se situe relativement peu au-dessus de la moyenne nationale et Clemency (150 personnes/km²) était la seule commune de la région sud où la densité était plus faible que la moyenne nationale. À noter que Clemency a fusionné entretemps avec Bascharage.

De 1851 à 2011, le nombre d'habitants du Grand-Duché de Luxembourg a été multiplié par 2.6. Dans la région sud, par contre, la population a été multipliée par 13.4 au cours de la même période. Cette croissance n'est cependant pas linéaire, notamment dans les communes où la sidérurgie s'est implantée (Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange, ...). Dans ces communes, la croissance démographique se concentre d'abord sur la période allant jusqu'à la crise économique du début des années 1930, puis il y a eu une relative stagnation, respectivement une croissance démographique assez faible. À partir de 1991, l'évolution de la population est de nouveau très dynamique.

Graphique 1 : Évolution de la population dans les 5 communes les plus peuplées de la région sud

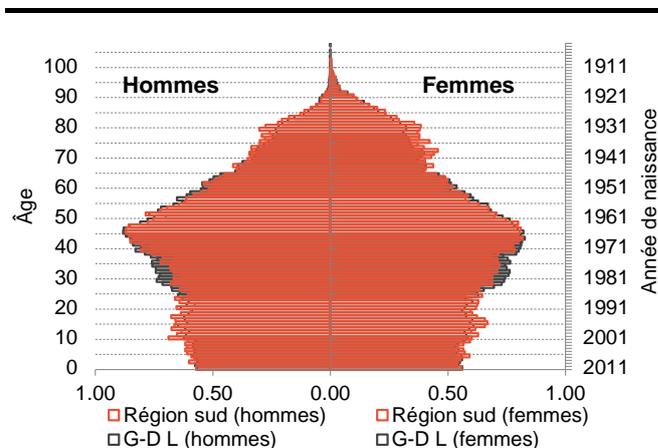


Source : STATEC – RP 1851-2011

C'est dans la commune d'Esch-sur-Alzette que la population s'est accrue le plus. En 2011, cette commune avait 20.6 fois plus d'habitants qu'en 1851. De 1851 à 1930, la croissance démographique était continue, mais suite à la crise économique des années 1930 et avec la Deuxième Guerre Mondiale, la population s'est tassée. Dans les années 1950, la population est de nouveau orientée légèrement à la hausse dans la commune d'Esch-sur-Alzette. La crise de la sidérurgie (1975-1985) n'est pas passée sans laisser de traces sur l'évolution de la population de la commune. De 1970 à 1991, le nombre d'habitants d'Esch-sur-Alzette est passé de 27 574 à 24 018. Depuis le début des années 1990, la population de la commune est de nouveau orientée à la hausse pour atteindre 30 125 habitants en

2011. À noter toutefois que ce chiffre ne se situe que très légèrement au-dessus du niveau de 1930 (29 429 habitants à cette époque). Une évolution démographique comparable caractérise les communes de Differdange, Dudelange et Pétange. Contrairement à Esch-sur-Alzette, ces communes ont cependant connu une légère baisse de la population entre 1910 et 1922. À Sanem, l'augmentation de la population de 1851 à 1922 est beaucoup plus faible que dans les autres communes. En revanche, de 1947 à 1970, la croissance démographique dans cette commune est très importante ; évolution qui est un peu à contrecourant des autres communes. En outre, contrairement aux communes d'Esch-sur-Alzette et de Differdange, la population de Sanem n'a pas diminué entre 1970 et 1991.

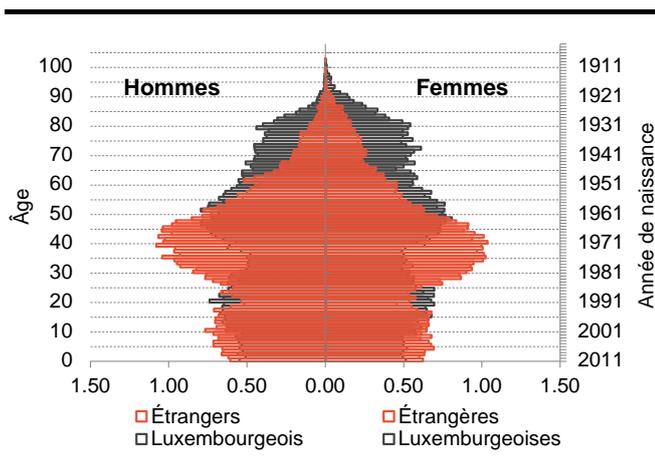
Graphique 2 : Pyramides des âges de la population de la région sud et de la population totale du Grand-Duché de Luxembourg



Source : STATEC – RP 2011 ; N.B. : G-D L = Grand-Duché de Luxembourg

Structure d'âge

Dans le graphique 2, les pyramides des âges, pour l'année 2011, de la population de la région sud et de la population totale du Grand-Duché sont superposées. Comme les deux populations ont des envergures différentes, le graphique est basé sur les parts relatives pour chaque classe d'âge. La pyramide des âges de la région sud correspond très largement à celle de la population totale, contrairement à la pyramide des âges d'autres zones urbaines, comme la Ville de Luxembourg et la Nordstad. On peut aussi comparer la structure par âge de la population luxembourgeoise et étrangère (voir graphique 3). La « pyramide des âges » des Luxembourgeois correspond plutôt à une « colonne » avec en rétrécissement au milieu. En d'autres mots, les parts des classes d'âge sont très proches les unes des autres, sauf pour les 25-45 ans dont la part relative est moins importante. Au-delà de l'âge de 80 ans et en-deçà de l'âge de 20 ans, les classes d'âge sont de moins en moins fournies. Au-delà de 80 ans, la pyramide devient également de plus en plus asymétrique. Dans ces classes d'âge les femmes luxembourgeoises sont beaucoup plus nombreuses que les hommes luxembourgeois.

Graphique 3 : Pyramides des âges des étrangers et des Luxembourgeois habitant dans la région sud

Source : STATEC - RP 2011

La pyramide des âges de la population étrangère de la région sud a une forme très différente : toutes les cohortes des étrangers de plus de 50 ans sont sous-représentées par rapport aux Luxembourgeois. En revanche, en-dessous de l'âge de 50 ans, les étrangers sont surreprésentés par rapport aux Luxembourgeois dans pratiquement toutes les classes d'âge. Parmi les étrangers, les cohortes des personnes ayant entre 30 et 45 ans sont particulièrement nombreuses. Il s'agit donc de personnes en âge de travailler, mais également en âge de procréer. Logiquement, les enfants étrangers de 0 à 10 ans sont également surreprésentés. Ce phénomène existe également pour les Luxembourgeois, mais il est décalé vers le haut des cohortes, c'est-à-dire vers les personnes âgées autour de 50 ans et vers les jeunes âgés autour de 15 ans.

Tableau 2 : Nationalités dans la région sud

Rang 2011	Nationalité (Rang 2001)	Nombre 2001	Nombre 2011	Part en 2011	Variation par rapport à 2001
1.	Luxembourgeois (1)	86 952	87 723	58.9%	+0,9%
2.	Portugais (2)	21 103	34 343	23.1%	+62,7%
3.	Français (4)	5 195	5 909	4.0%	+13,7%
4.	Italiens (3)	7 442	5 874	3.9%	-21,1%
5.	Monténégrins(*)	*	2 956	2.0%	
6.	Belges (6)	2 508	2 235	1.5%	-10,9%
7.	Allemands (7)	1 293	1 225	0.8%	-5,3%
8.	Capverdiens (10)	488	898	0.6%	+84,0%
9.	Bosniaques (8)	744	810	0.5%	+8,9%
10.	Serbes (*)	*	721	0.5%	
11.-135.	Autres (11-107)	6 572	6 034	4.1%	-8,2%
	Apatrides	184	65	0.0%	-64,7%
	Sans indication	2	19	0.0%	...

Source : STATEC - RP 2011 ; N.B. : * En 2001, les Serbes et les Monténégrins ont été comptés parmi les « Yougoslaves ». On avait dénombré 3 241 Yougoslaves qui habitaient dans la région sud en 2001 (5ème rang des nationalités en 2001)

Nationalités dans la région sud

En 2011, dans la région sud, on a dénombré 135 nationalités différentes, alors qu'en 2001 on n'en comptait que 107. Plus de la moitié de la population (58.9%) est luxembourgeoise (voir tableau 2). À une certaine distance suivent les Portugais (23.1%). Autrement dit,

82.0% de la population de la région sud ont une de ces 2 nationalités. Les parts des autres nationalités sont beaucoup plus faibles. À titre d'exemple, les Français représentent 4.0% de la population de la région sud, les Italiens 3.9%, les Monténégrins 2.0% et les Belges 1.5%. Par rapport à 2001, la population de nationalité luxembourgeoise est restée pratiquement stable (+0.9% de 2001 à 2011). En revanche, la population de nationalité portugaise a augmenté de 62.7%. Le nombre de Capverdiens a même augmenté de 84%, mais leur part dans la population reste faible, avec 0.6%. Le nombre d'Italiens (-21.1%), de Belges (-10.9%) et d'Allemands (-5.3%) a diminué.

Logement

Dans la région sud, plus des deux tiers des habitants (76.0% au moment du recensement de 2011) sont propriétaires de leur logement (voir tableau 3). Ce pourcentage est supérieur à la moyenne nationale (73.0%)². Les parts des habitants logés à titre gratuit (1.6% dans la région sud) et des locataires (22.4%) sont inférieures à la moyenne nationale qui est de respectivement 2.1% pour les personnes logées à titre gratuit et de 24.7% pour les locataires. La surface moyenne des logements dans la région sud (116.8 m²) est plus faible que dans le Grand-Duché dans son ensemble (129.9 m²). Cependant, avec 2.51 personnes par ménage, la taille moyenne des ménages dans la région sud est plus élevée que dans le pays dans son ensemble (2.41 personnes par ménage). Il en résulte que la surface disponible par habitant est plus faible : 57.9 m² par habitant dans la région sud, contre 64.1 m² en moyenne dans le pays.

Tableau 3 : La situation du logement dans la région sud

	Grand-Duché de	
	Région sud	Luxembourg
Rapporté aux habitants		
Propriétaires	76.0%	73.0%
Logés à titre gratuit	1.6 %	2.1%
Locataires	22.4 %	24.7%
Rapporté aux ménages		
Surface moyenne du logement	116.8 m ²	129.9 m ²
Taille moyenne du ménage	2.51	2.41
Surface moyenne par tête	57.9 m ²	64.1 m ²
Rapporté aux ménages locataires		
Loyer moyen mensuel	727.46 €	887.77 €
Surface moyenne louée	73.2 m ²	83.5 m ²
Loyer par m ² (moyenne)	11.86 €	12.45 €
Loyer par m ² (médiane)	10.77 €	11.48 €

Source : STATEC - RP 2011 ; N.B : 1. le loyer s'entend sans charges pour eau, électricité, etc.; 2. loyer médian = 50% des loyers sont supérieurs et 50% inférieurs à cette valeur; 3. les ménages payant un loyer „réduit“ ne sont pas pris en compte parmi les locataires

Avec 727 €, le loyer moyen dans la région sud est largement inférieur à la moyenne nationale (888 €). En revanche, les surfaces louées sont plus réduites dans la région sud : 73.2 m² en moyenne, contre 83.5 m² au Grand-Duché dans son ensemble. Il en résulte que la

² L'analyse concernant le statut du logement et les types de ménages concerne exclusivement les ménages privés et non pas les ménages collectifs (maisons de retraite et de soins, etc.).

différence est moins importante en raisonnant en termes de loyer par m². Il est de 11.86 €/m² dans la région sud et de 12.45 €/m² en moyenne dans le pays³.

Types de ménage

Dans la région sud, 14.7% des habitants vivent dans des ménages dits « non familiaux ». Dans le pays dans son ensemble, le pourcentage est légèrement supérieur (16.6%)⁴. Les ménages non familiaux sont très majoritairement des ménages d'« isolés », c'est-à-dire de personnes vivant seules. Dans la région sud, chaque huitième habitant (12.0%) vit seul. Au Grand-Duché dans son ensemble, le pourcentage correspondant est de 13.8%.

La très grande majorité des habitants de région sud (85.3%) vit cependant dans des ménages dits « familiaux ». Appartenir à ce type de ménage présuppose qu'il est constitué d'au moins deux personnes et que parmi ces personnes il y ait au moins un lien parent(s) - enfant(s) ou un lien de couple⁵.

Tableau 4 : Personnes vivant dans des ménages privés selon le type de ménage

	Grand-Duché de	
	Région sud	Luxembourg
Ménages non familiaux	14.7%	16.6%
<i>Ménages d'une personne</i>	12.0%	13.8%
<i>Ménages multiples</i>	2.7%	2.8%
Ménages familiaux	85.3%	83.4%
<i>Ménages unifamiliaux</i>	72.0%	78.0%
<i>Couples sans enfant(s)</i>	15.9%	16.3%
<i>Couples avec enfant(s)</i>	47.4%	51.8%
<i>Père isolé avec enfant(s)</i>	1.2%	1.7%
<i>Mère isolée avec enfant(s)</i>	7.5%	8.2%
<i>Ménages multifamiliaux</i>	13.3%	5.3%
Total	100.0%	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

Parmi les ménages familiaux, on peut distinguer les ménages multifamiliaux et les ménages unifamiliaux. La part des personnes vivant dans des ménages unifamiliaux est la plus importante parmi tous les types de ménages. Dans la région sud, 72.0% de la population vivent dans ce type de ménage, un pourcentage toutefois inférieur à la moyenne nationale (78.0%). Parmi les ménages unifamiliaux, le type de ménage le plus fréquent est le « couple avec enfant(s) ». Au Grand-Duché, 51.8% des habitants vivent dans ce type de ménage. Avec 47.4%, le pourcentage correspondant est plus faible dans la région sud. Au deuxième rang des fréquences, on

³ En ce qui concerne les loyers, il convient de noter que ces prix s'entendent sans charges pour électricité, eau, etc. Il s'agit des loyers effectivement payés et non pas des loyers „potentiels“ qui pourraient être demandés, le cas échéant, en cas de nouvelle location. Les loyers „réduits“ n'ont pas été pris en considération dans cette analyse.

⁴ La classification des ménages (tableau 4) est basée sur la classification du règlement (CE) 1201/2009 fixant les variables du recensement.

⁵ « Couple » signifie que deux personnes d'un même ménage ont répondu, au moment du recensement, qu'ils étaient « partenaires », indépendamment de l'état civil (célibataire, marié, pacsé, union consensuelle) et du sexe.

trouve les « couples sans enfant(s) ». Il peut s'agir de couples qui n'ont pas (encore) d'enfants ou de couples dont les enfants ont déjà créé leur propre foyer. Chaque sixième habitant du Grand-Duché (16.3%) habite dans ce type de ménage. Dans la région sud, le pourcentage est très comparable (15.7%). De même, la part des personnes vivant dans des ménages monoparentaux est similaire dans la région sud et au Luxembourg dans son ensemble : 1.7% de la population du Grand-Duché vit dans des ménages constitués par un père seul avec enfant(s), contre 1.2% dans la région sud. 8.2% de la population du Luxembourg vivent dans des ménages constitués par une mère seule avec enfant(s). Dans la région sud, le pourcentage est de 7.5%.

Niveau d'éducation

Les habitants de la région sud ont plus fréquemment des niveaux d'éducation faibles correspondant au primaire ou au secondaire inférieur (groupe I dans le tableau 5). 45.5% des habitants de plus de 14 ans de la région sud qui ne sont plus en éducation ou en formation font partie de ce groupe, alors qu'en moyenne nationale, le taux de cette catégorie n'est que de 34.5%. En ce qui concerne le niveau d'éducation moyen (groupe II dans le tableau 5), il n'y a guère d'écart entre la région sud et le pays dans son ensemble. 35.5% de la population du Grand-Duché respectivement 36.1% de la région sud appartiennent à ce groupe qui correspond au niveau bac, bac technique ou à un diplôme professionnel. Les habitants de la région sud sont moins nombreux à avoir un niveau d'éducation élevé correspondant à l'enseignement supérieur ou à un brevet de maîtrise : ils ne sont que 15.1% à être dans ce cas, contre 27.1% en moyenne nationale.

Tableau 5 : Niveau d'éducation (personnes âgées de 15 ans et plus à l'exclusion des élèves et étudiants)

Niveau d'éducation atteint	Grand-Duché de	
	Région sud	Luxembourg
Groupe I (niveau d'éducation faible)	45.5%	34.5%
<i>Fondamental (primaire)</i>	28.1%	19.9%
<i>Secondaire, secondaire technique (3 années achevées)</i>	17.5%	14.6%
Groupe II (niveau d'éducation moyen)	36.1%	35.5%
<i>Secondaire, secondaire technique (5 années achevées)</i>	7.2%	7.1%
<i>Diplôme professionnel</i>	18.9%	17.0%
<i>Technicien</i>	1.7%	1.7%
<i>Bac, bac technique</i>	8.3%	9.7%
Groupe III (niveau d'éducation élevé)	15.1%	27.1%
<i>Brevet de maîtrise</i>	2.4%	2.8%
<i>Supérieur (- 3ans)</i>	3.0%	4.0%
<i>Supérieur : 3 ans</i>	3.7%	5.5%
<i>Supérieur (+ 4 ans): master</i>	5.3%	13.1%
<i>Doctorat</i>	0.8%	1.7%
Autres	3.3%	2.9%
Total	100.0%	100.0%

Source : STATEC - RP2011

Institut national de la statistique et des études économiques

Francois.Peltier@statec.etat.lu

Tél.: 247-84397

Germaine.Thill@statec.etat.lu

Tél.: 247-84276

www.statistiques.lu

Université du Luxembourg – Research Unit INSIDE

Andreas.Heinz(at)uni.lu

Tél.: 46 66 44-9746